

Mai
2020
N° 120

Commune de Dampierre sur Moivre

<http://www.dampierre-sur-moivre.fr>

La Lettre du Maire



MAIRIE

1 grande rue
51240 Dampierre sur Moivre
Tél / Fax 03 26 66 55 50
dsm512@wanadoo.fr

Sommaire

P - 1

Le mot du maire

P - 2

Fournisseurs locaux

P - 3

La commune et le Covid-19

P - 4

Protéger, tester, isoler.



**Déconfinement le 11
mai si tous les
critères sont réunis**

**En attendant, prenez
bien soin de vous !**

Le mot du maire

J'espère que ce bulletin va vous trouver, vous, vos proches et les gens qui vous sont chers en bonne santé.

Soyez prudents respectez les règles de confinement.



SECRETARIAT DE MAIRIE

Jusqu'à nouvel ordre le secrétariat de Mairie reste fermé au public.

Le service se poursuit principalement en télétravail, pour administrer les affaires de la commune et les urgences.

En cas de nécessité vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire au :

06.10.87.97.47

Laissez un message vocal ou un SMS vous serez rappelé rapidement.

Pour vos démarches courantes, il vous est possible d'effectuer la majeure partie de vos demandes directement en ligne en vous rendant sur le site Internet communal dans la rubrique :

Droits et Démarches

**POUR VOS COURSES SOUTENEZ
LES PRODUCTEURS LOCAUX,
PENSEZ AUX CIRCUITS COURTS !**

Voir une liste de fournisseurs locaux enrichie en page 2.

DECONFINEMENT

Après l'intervention du Président Emanuel MACRON le 7 avril annonçant un déconfinement probable le 11 mai prochain et les interventions du premier Ministre Edouard PHILIPPE les 20 et 28 avril ce dernier nous dévoile quelques avancées

dans divers domaines avec une revoyure le 7 mai prochain pour un dernier point de situation.

Transports, écoles, commerces, entreprises comment cela va-t-il se passer ? Bien malin qui peut le dire aujourd'hui.

Chaque jour des annonces contradictoires relayées par les médias survoltés se bousculent les unes après les autres.

Attendons le 7 mai pour connaître les dernières directives officielles et surtout en attendant soyons prudents et patients et ne prenons pas pour argent comptant tout ce qu'il est possible d'entendre.

REPRISE SCOLAIRE LOCALE

En ce qui concerne les écoles, la communauté de commune qui possède la compétence scolaire est au travail pour étudier les meilleures conditions possibles pour l'accueil des enfants.



Cela doit se faire dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Transports scolaires, effectifs des classes, locaux disponibles, personnel enseignant, personnel des services, restauration, moyens de protection, toutes ces questions sont sur la table et les modalités retenues seront rendues publiques début mai par une information aux familles.

Bien cordialement

Votre Maire

Hubert FAUCONNIER-SCHOTS

NE CHERCHEZ PAS PLUS LOIN CE QUE VOUS AVEZ A VOTRE PORTE

**VOUS EN AVEZ ASSEZ DE FAIRE LA QUEUE ET POUR RAPPEL
DEVANT LES GRANDES SURFACES...**

Des rayons vides : œufs, farine, pâtes etc.

**POUR VOS COURSES SOUTENEZ LES PRODUCTEURS
LOCAUX, PENSEZ AUX CIRCUITS COURTS !**

Marchés réduit au strict minimum, services de drive et de livraison des supermarchés pris d'assaut, tournez-vous vers les producteurs et les commerces de proximité.

Des solutions très simples existent pour continuer à faire ses courses en circuits courts durant la période de confinement et même par la suite.

A FRANCHEVILLE

LE MOULIN COURTIN

6, rue du Moulin FRANCHEVILLE



Farines pour la pâtisserie, les pains spéciaux

Transforme le blé en farines, une tradition familiale depuis 1865.

Boutique "**les Graminades**" 03.26.67.91.05

Horaires :

du Mardi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

et le samedi de 9h à 12h

Vous pouvez également découvrir tous les produits et commander en ligne

<https://www.les-graminades.com>

L'ALLIANCE DES TERROIRS

9 rue de la Moivre FRANCHEVILLE



Fromages de France affinés

**Madame Nathalie BERAT contact au 06.32.30.80.14
ou par email**

lesalliancesduterroir@gmail.com

Propose également un service traiteur pour vos soirées : événements familiaux ou associatifs.

A DAMPIERRE

LA FERME DU COURET

2 route de Saint Jean DAMPIERRE SUR MOIVRE

Œufs, volailles, pommes de terre...

Ouverte toute la semaine

Vous pouvez commander vos volailles de préférences le mardi et mercredi et récupérer votre commande le vendredi ou le samedi.

Passez vos commandes aux **06.38.28.33.08** ou **06.74.97.42.20**

DELICES A LA CAMPAGNE

15 grande rue St JEAN SUR MOIVRE



**Pain, viennoiseries, petite épicerie de dépannage.
Gâteaux pour événements familiaux etc.**

Madame Delphine KARL passe chaque matin aux environs de 10h00

Pour une commande spécifique appeler le **06.01.63.51.55**
au minimum la veille

EPICERIE WEBER Sarl

42 rue Sainte Catherine STE MENEHOULD



Depuis plus de 50 ans au service de la ruralité

Toute l'épicerie avec les fruits et légumes. Des produits sont frais, naturels et proposés à des prix raisonnables.

Un camion réfrigéré passe une **fois par semaine, le mercredi vers 18h00**, avec un arrêt sur la place de la Mairie la Sarl Weber vous propose toute sa gamme de produits.

Pour une commande spécifique appeler le **09.70.35.25.05**
au minimum 48h00 avant

Tout sur place ou à proximité immédiate !

COVID-19 que fait la commune ?

Protection du personnel communal

Dès le début du confinement le stock de sécurité contenant : masques FFP2, gel hydroalcoolique et gants, en stock depuis 2010 suite à l'épisode de grippe aviaire a été mis à disposition du personnel communal.

Associés aux gestes barrières et à la distanciation sociale recommandés pour la lutte contre le COVID-19, nos personnels sont protégés de manière efficace dans l'exercice de leurs missions.

Il est inconcevable qu'il en soit autrement.

Protection de la population

Tout début avril : une commande de 1.500 masques chirurgicaux à usage uniques a été réalisée pour la population de Dampierre.



Ces masques seront livrés, en principe pour le 15 mai prochain au plus tôt.

Le 18 avril dernier une seconde commande de 200 masques textiles réutilisables et lavables plusieurs fois à 60° est venue s'ajouter à la précédente.



Cette seconde commande devrait être livrée entre le 18 et 24 mai.

Du gel hydroalcoolique sera également disponible.

Malheureusement ces éléments ne seront pas disponibles avant le 11 mai prochain date annoncée du déconfinement.

Une distribution en Mairie

Dès que nous disposerons de tous les produits une distribution sera organisée par la Mairie. Chaque foyer percevra des masques et du gel en fonction de la composition du foyer.

Afin d'éviter une concentration contraire aux consignes de précautions renouvelées quotidiennement, chaque famille sera invitée à se rendre en Mairie selon un ordre et un horaire qui sera communiqué dans une note d'information diffusée dans les boîtes aux lettres.

En ce qui concerne le gel hydroalcoolique il sera demandé à chaque foyer d'apporter des flacons car les produits que nous recevons seront livrés dans des contenants de grande capacité, il faudra donc les transvaser.

En attendant, respecter les consignes de confinement, protégez-vous et protégez les autres et n'oubliez pas votre autorisation pour vous déplacer.



Epargnez les personnels des corps de santé qui font d'immenses efforts pour soigner les malades victimes du Covid-19, n'en rajoutez pas pensez à eux !

SOYEZ PATIENTS !

RESTER CHEZ SOI, C'EST FAIRE PREUVE DE CIVISME.

PROTEGEZ VOUS ET PROTEGEZ LES AUTRES !

MAIRIE

1 grande rue
51240 Dampierre / Moivre
Tél / Fax 03 26 66 55 50
dsm512@wanadoo.fr

Ouverture au public

Lundi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 14h00 à 18h00

Permanence du Maire ou du 1er adjoint

Samedi 10h00 – 12h00
Sauf jours fériés

Sur rendez-vous
06 10 87 97 47

Vos droits et démarches en ligne sur

Service Public.fr

Conseil Municipal En exercice

Maire

Hubert FAUCONNIER-SCHOTS

Adjointes au Maire

Sabine STIEVENART
Fanny LIEGEOIS-REGNIER
Gilles LOEW

Conseillers

Thierry GAINETTE
Mélanie HENRY
Pascal LEMAITRE
Maxime THIEFFRY
Julien VALENTIN

Numéros d'urgence

17 Gendarmerie
18 Pompiers 115
119 Enfance maltraitée
112 Toutes urgences
3915 Pharmacie de garde
Centre antipoison Nancy
03 83 32 36 36
Dépannage EDF
0810 33 30 51

Publication Mairie de
Dampierre sur Moivre

Rédaction
Hubert FAUCONNIER-SCHOTS

LE 11 MAI PROCHAIN : UNE DATE POUR UN OBJECTIF DE DECONFINEMENT, MAIS PAS UNE CERTITUDE.

“PROTEGER, TESTER, ISOLER”

Tels sont les trois principes qui doivent régir les modalités du déconfinement, selon le Premier ministre Edouard Philippe qui a présenté le mardi 28 avril à 15h, le plan de déconfinement qui a été "co-construit" entre le gouvernement, les élus et les partenaires sociaux autour de six thèmes :

- La santé (masques, tests),
- Le retour à école, la reprise du travail,
- La réouverture des commerces,
- Les transports en commun,
- Les rassemblements, notamment culturels, religieux et sportifs.

Les mesures ont été discutées lundi par Edouard Philippe et Emmanuel Macron au cours de leur traditionnel déjeuner hebdomadaire à l'Élysée puis lors d'une réunion d'arbitrage entre eux, le ministre de la santé Olivier Véran, le ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel Blanquer et le pilote Jean Castex " M. déconfinement ".

Le plan a été peaufiné par Matignon et la Présidence jusque tard dans la nuit... Pour des raisons de sécurité sanitaire, seuls 75 députés étaient présents dans l'Hémicycle.

Après la prise de parole du chef du gouvernement, qui a duré une heure, les différents groupes parlementaires ont pris la parole. D'abord le groupe Libertés et Territoires, La France insoumise, la gauche communiste, le groupe LaREM, Les Républicains, le MoDem, le groupe socialiste, Agir pour les non-inscrits pour terminer.

Ces échanges ont été suivis d'une réponse du gouvernement. Le vote final sur la présentation de ce plan a eu lieu en début de soirée.

Le déconfinement prévu le 11 mai se fera dans les départements différenciés en « vert » et en « rouge » en fonction de trois critères, notamment la circulation du virus, les capacités hospitalières en réanimation et la disponibilité des tests et des moyens de détection des cas, a déclaré le Premier ministre.

UN DECONFINEMENT A VITESSES VARIABLES AVEC UN PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE 7 MAI

Cette levée devra être adaptée en fonction des territoires et des circonstances. Les départements « verts » pourront appliquer le déconfinement de manière large, contrairement aux « rouges » où le processus sera plus strict. Entre-temps, le gouvernement souhaite réduire les déplacements entre les départements et les

régions aux seuls motifs professionnels ou familiaux impérieux.

Le gouvernement souhaite doter les autorités locales, notamment les maires et les préfets, de la possibilité d'appliquer la stratégie nationale en fonction de l'évolution de l'épidémie, a-t-il ajouté.

L'ouverture des collèges à partir du 18 mai pourrait être envisagée seulement dans les départements où la circulation du virus est très faible, a déclaré M. Philippe.



Edouard Philippe : « **Si les indicateurs ne sont pas au rendez-vous nous ne déconfinerons pas le 11 mai** »

DECONFINEMENT : LES CRITERES

Pour cela, trois critères seront étudiés le 7 mai pour déterminer dans quel département « la circulation du virus reste active », « les capacités hospitalières en réanimation restent tendues » et « le système local de tests et de détection des cas contacts ne soit pas suffisamment prêt », a expliqué le Premier ministre devant les députés.

Cependant, la date pourrait être reportée si le nombre quotidien de nouveaux cas augmente de nouveau, a prévenu le chef du gouvernement.

Si le nombre de nouveaux cas n'augmente pas d'ici le 11 mai, une deuxième étape du déconfinement s'ouvrira à partir du 2 juin.

Ainsi, il a appelé tous les Français « à la plus grande discipline » pour « lutter contre les risques de relâchement que nous sentons monter dans le pays ».

Dans le cas contraire, la France restera confinée après le 11 mai.

Alors pas d'impatience, pas d'incivilité, pas de prise inconsidérée de risques pour réussir la sortie du déconfinement à cette date.